

RAPPORT DE L'ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE DE LA BSO TENUE LE 11 FEVRIER 2010 DANS LES LOCAUX DE L'ANPEB

Membres Présents (*): le président de la BSO, Monsieur Bacquelaine
Eclairbel, représenté par Monsieur Louis Cuypers,
Petrus Néon, représenté par Monsieur Hanquet,
Belgium Led, représenté par Monsieur Rossenfosse,
Néon Design, représenté par Monsieur Jean-Pierre Beeckman,
Franca Sunlight, représenté par Monsieur Van den Bergh
le conseiller juridique de la BSO, Monsieur Solé
le secrétaire de la BSO, Monsieur Meganck

Sont excusés: Cauberg Neoncentrale
Elbo Sat
Publipaul

(*) Un vote par membre

Conformément à l'ordre du jour, le vote sur le sujet de la proposition des nouveaux statuts a été traité:

Lors de cette seconde assemblée générale extraordinaire sur ce sujet, on peut valablement délibérer quel que soit le nombre des présents.

Après que les membres présents aient décidé de voter à main levée, on compte sept votes pour et un vote contre.

La proposition de nouveaux statuts est donc acceptée.

Le président se chargera de la publication officielle.

Sur ce point se termine cette assemblée générale extraordinaire.

Jean-Pierre Meganck
Secrétaire

www.belgian-sign.org